

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest**

14 janvier 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, lundi le 14 janvier 2019, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire, M. Pierre Godbout, et à laquelle sont présents :

MM. le conseiller Réal Rancourt, Claude Laroche, Vital Carrier
M^{mes} les conseillères Priscillia Lefebvre et Diana Bruneau

Était absent M. le conseiller Hugh Fortier.

M^{mes} Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale et Kate Morin secrétaire-trésorière adjointe assistent également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

2019-01-01 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

2019-01-02 Adoption du procès-verbal du 3 décembre 2018

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2018 soit adopté tel que rédigé.

2019-01-03 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2018

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2018 soit adopté tel que rédigé.

2019-01-04 Adoption du procès-verbal de la l'ajournement de la séance ordinaire du 18 décembre 2018

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 18 décembre 2018 soit adopté avec la correction suivante à la résolution 2018-12-213 Indexation des salaires.

Il était écrit :

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la rémunération des employés soient indexés de 2 % pour l'année 2019. L'indexation des salaires sera effective au 1^{er} janvier 2019.

Il est également proposé et résolu que la rémunération de la directrice générale, de la secrétaire-trésorière adjointe, de l'inspecteur municipal, du journalier et de l'aide-journalier soit indexée de 5 % additionnel au 2 % de base.

Les employés de la bibliothèque et de la salle Sporteck ne sont pas assujettis à ces indexations.

On aurait dû lire :

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la rémunération des employés et des élus municipaux

soient indexés de 2 % pour l'année 2019. L'indexation des salaires sera effective au 1^{er} janvier 2019.

Il est également proposé et résolu que la rémunération de la directrice générale, de la secrétaire-trésorière adjointe, de l'inspecteur municipal, du journalier et de l'aide-journalier soit indexée de 5 % additionnel au 2 % de base.

Les employés de la bibliothèque et de la salle Sporteck ne sont pas assujettis à ces indexations.

2019-01-05 Approbation des comptes

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 51 164.04 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés tel que présentés.

2019-01-06 Démission du manœuvre

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la lettre de démission de M. Conrad Plamondon.

M. François Préville continuera d'assurer, à la demande, le déneigement des stationnements et l'entretien de la machinerie et des bâtiments pendant la période hivernale.

2019-01-07 Offre d'emploi pour le camp de jour

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers qu'un camp de jour ait lieu à Poularies du 24 juin au 23 août 2019.

Il est également résolu de publier une offre d'emploi pour trois postes d'animateur/trice. Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae au bureau municipal au plus tard le 14 février 2019.

Les salaires pourront varier selon l'expérience et la formation des candidats.

2019-01-08 Participation financière 2019 de la corporation du transport public adapté de l'Abitibi-Ouest

Il est proposé Réal Rancourt, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la participation financière de la municipalité à la Corporation du transport public adapté. La contribution a été fixée à 5 108 \$, payable en trois versements égaux de 1 702.67 \$ en janvier, mai et septembre 2019.

2019-01-09 Renouvellement de la cotisation annuelle de l'Association des directeurs municipaux du Québec

Il est proposé par Priscillia Lefebvre, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de la cotisation annuelle de M^{me} Katy Rivard, directrice générale, à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2019, au montant de 880.33 \$ incluant les taxes.

2019-01-10 Formation Urgence-Québec

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale, M^{me} Katy Rivard et la secrétaire-trésorière adjointe, M^{me} Kate Morin, soient autorisés à participer à la formation Urgence Québec. Cette formation a lieu à Rouyn-Noranda, le 20 février 2019. Cette séance est gratuite.

Il est également proposé et résolu que les frais de repas et de déplacements soient payés par la municipalité de Poularies.

2019-01-11 Demande de prêt de la salle l'Accueil

Les enfants de M^{me} Aline Nadeau demandent d'utiliser la salle l'Accueil gratuitement, le 22 juin 2019, pour fêter leur mère. Cette dernière a fait partie de divers organismes pendant plusieurs années.

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser cette demande.

2019-01-12 Demande de prêt de la salle l'Accueil

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser M^{me} Francine Vallières à utiliser la salle l'Accueil pour un souper de St-Valentin qui aura lieu le 16 février 2019, les profits de cette activité seront versés à la fondation JAC, qui a pour mission de venir en aide aux enfants d'Abitibi-Ouest qui vivent un événement difficile en leur fournissant un soutien moral et financier.

2019-01-13 Place aux jeunes

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas contribuer financièrement à Place aux jeunes.

2019-01-14 Demande du Téléthon régional de la Ressource pour personnes handicapées.

Attendu que la Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec demande à la municipalité de Poularies de contribuer à leur 22^e Téléthon régionale;

Attendu que les citoyens peuvent contribuer personnellement à cette cause;

En conséquent il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas contribuer financièrement à ce Téléthon.

2019-01-15 Séance de prévention de la corruption

Il est proposé par Priscillia Lefebvre, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le maire, M. Pierre Godbout, la directrice générale, M^{me} Katy Rivard, et la secrétaire-trésorière adjointe, M^{me} Kate Morin, soient autorisés à participer à la séance de prévention de la corruption. Cette séance a lieu à Rouyn-Noranda, le 29 janvier de 8 h 30 à 10 h 30. Cette formation est gratuite.

Il est également proposé et résolu que les frais de déplacements soient payés par la municipalité de Poularies.

Séance de travail

Il est convenu qu'une séance extraordinaire ait lieu le 23 janvier 2019 à 19 h.

2019-01-16 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Priscillia Lefebvre, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

Maire _____ **Sec.-très./dir. gén.** _____

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.